



Lettre aux Proïssanais

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS
N°9 – septembre, octobre, novembre, décembre 2016

Le mot du Maire

Croire en l'avenir...

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'époque que nous traversons est atypique. Dans quelques années les historiens jugeront cette période et lui donneront le qualificatif approprié ; mais pour nous, contemporains, elle est synonyme d'instabilités et de troubles.

Au niveau international, les crises humanitaires succèdent aux crises économique et environnementale. Au niveau national, face aux difficultés budgétaires, nos collectivités ont dû s'adapter à de très nombreuses modifications législatives et réglementaires qui aboutissent à faire plus avec moins de moyens.

Dans cette situation, beaucoup de collectivités ont renoncé à investir. Cela n'a pas été notre choix et les premières réalisations commencent à sortir de terre comme vous pourrez le lire dans ce numéro et surtout le vérifier sur le terrain, de visu. Nous n'investissons pas au hasard pour le plaisir de construire. Nous investissons parce que nous croyons en l'avenir et que nous voulons le préparer dès aujourd'hui. Nous investissons parce que finalement nous ne sommes que les héritiers de nos prédécesseurs et que ce sont eux qui ont initié ce mouvement. Nous investissons parce que notre commune est aujourd'hui attractive et que nous voulons qu'elle le reste. Cet avenir nous ne le construirons pas seuls. Elus, nous assumons bien évidemment nos responsabilités de façon pleine et entière, mais nous voulons aussi vous impliquer au mieux dans la vie de la commune en vous consultant et en vous incitant à nous donner votre avis. C'est d'ailleurs ce que nous faisons depuis le début de notre mandat en vous présentant le budget, en vous sollicitant sur la mise en œuvre de projets comme ceux de l'Association Foncière Pastorale ou de l'arrêt de bus à la CROIX d'ALLON, en vous associant aussi au travail des commissions « Irrigation » ou « Culture, Mémoire et Patrimoine » ou bien encore en vous informant au mieux grâce au site internet et bien sûr à cette « Lettre aux Proïssanais ». Prochainement nous mènerons en commun d'autres projets, mais dès à présent, nous invitons tous les Proïssanais qui disposent d'une adresse mail à se faire connaître auprès du secrétariat afin de pouvoir bénéficier d'une information régulière grâce à une Lettre d'actualités « Newsletter » qui verra le jour en début d'année, nouvel outil qui permettra de vous alerter en cas d'actualités imminentes ou d'urgences.

Elus, citoyens, nous devons tous nous mobiliser aujourd'hui pour préparer l'avenir de notre commune, chacun avec les devoirs qui lui incombent-, car nous pouvons mieux agir collectivement.

PROISSANS possède des atouts, aidez-nous à les mettre en valeur et à les développer.

Le MAIRE
Benoit SECRESTAT



Benoît SECRESTAT et l'ensemble des élus du Conseil Municipal
Seraient honorés de votre présence à la cérémonie d'échange des vœux

Dimanche 15 janvier 2017

15h00 à la salle des Fêtes

suivie d'un moment de fraternité

autour de galettes et du verre de l'Amitié

MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg - 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 - **Courriel** : proissans.mairie@wanadoo.fr – www.proissans.com

Ouverture au public

Lundi 8 h – 12 h /14 h – 18 h /**mardi, mercredi et jeudi** 8 h – 12 h / **vendredi** 8 h – 12 h /14 h – 17 h

Permanences

Maire : tous les jours sur RDV uniquement

Adjoints : lundi de 9 h à 12 h et sur RDV les autres jours

Vie de la commune et des commissions

MAISON PLURI PROFESSIONNELLE ZONE DE LA CROIX DE LA MISSION

Entretien avec le Maire Benoit SECRESTAT – décembre 2016.

- **Depuis quelques jours, des ouvriers sont à l'œuvre près de la halle commerciale. Que font-ils ?**

Ils construisent la maison pluri professionnelle. Cette maison accueillera un salon de coiffure mais aussi des professionnels de santé parmi lesquels un chirurgien-dentiste, un kinésithérapeute et une ostéopathe. Débuté en décembre, le chantier devrait s'achever en juin.

- **Les délais semblent très courts ?**

Nous souhaitons avoir une construction rapide et la plus écologique possible. Notre choix s'est donc porté sur une ossature bois qui possède ces qualités. Le bâtiment aura un aspect moderne tout en utilisant des matériaux locaux comme le bois et la pierre du pays. Nous profitons également de cette construction pour créer des toilettes publiques qui manquaient sur la commune. Désormais nous ne devrions plus avoir de plaintes de randonneurs ou de convives des marchés gourmands ou d'autres manifestations qui pourraient avoir lieu sur ce site.

- **Pourquoi ce projet ?**



Nous avons indiqué durant la campagne des élections municipales que nous étudierions toutes possibilités de renforcer la halle commerciale. Les projets naissent parfois de rencontres et celui-ci est né de celle avec le chirurgien-dentiste et son épouse. Ils ont été les premiers à nous faire partager leur envie de venir s'installer sur la commune. Nous avons déjà constaté qu'il n'y avait pas de professionnels de santé sur les communes de ST CREPIN ET CARLUCET, SAINTE NATHALENE et MARCILLAC ST QUENTIN. Notre projet est évolutif et nous espérons que ceux qui s'installeront en attireront d'autres, comme un médecin

généraliste notamment. Mais nous n'avons pas voulu aller trop loin. Contrairement à certains projets du même type, nous n'avons pas eu recours à un onéreux cabinet de « chasseurs de têtes » pour recruter, et les professionnels qui font le pari de s'installer à PROISSANS ne bénéficient d'aucun avantage particulier !! Ils sont simplement très motivés par notre projet. Avec cette construction, nous permettons l'installation de nouveaux services de proximité, nous renforçons la halle commerciale et l'attractivité de notre commune. C'est un plus pour l'Avenir...

- **Un plus pour la commune, mais à quel prix ?**

Nous bénéficions de subventions, d'un montant de 162706 €, de l'Etat et du Conseil Départemental de la Dordogne. Les loyers payés par les professionnels permettront de couvrir le remboursement de l'emprunt que nous faisons auprès de la Caisse d'Epargne. Au final, le reste à charge pour la commune sera de moins de 2 000€ par an ce qui correspond au coût des toilettes publiques et des aménagements extérieurs dont nous voulons garder la maîtrise puisque ce site continuera d'accueillir de nombreuses manifestations.

- **Dernière question, pourquoi avoir été si secrets sur ce projet ?**

Nous en avons parlé à de nombreuses reprises et notamment lors des vœux 2016. Mais compte tenu de la « compétition » que se livrent les communes pour attirer des professionnels de santé, nous avons voulu être non pas secrets mais discrets sur son avancement et surtout faire preuve de prudence, avoir des certitudes avant de communiquer et de le rendre publique dans son intégralité. Rendez-vous au début de l'été pour son ouverture officielle !!

TRAVAUX

- **TERRAIN MULTISPORTS**



Le terrain de tennis laisse désormais sa place à un terrain multisports. Si la pratique de la balle jaune est toujours possible, les sportifs de PROISSANS pourront aussi s'adonner au handball, au football et au basketball. Destiné à tous les habitants, il restera accessible gratuitement comme il l'est aujourd'hui. Notre objectif est que se côtoient des sportifs de tous âges. Idéalement situé près de l'école, les enfants du RPI PROISSANS/SAINT CREPIN ET CARLUCET en seront bien évidemment les premiers bénéficiaires. Mais

nous prendrons également des initiatives pour animer et démocratiser ce lieu. Cependant nous comptons sur la vigilance de tous quant au respect des installations afin qu'elles demeurent en bon état !

• VOIRIE COMMUNALE : ARRET DE BUS A LA CROIX D'ALLON

Le conseil départemental de la Dordogne procède actuellement à l'aménagement de l'arrêt de bus à la CROIX



D'ALLON ; les travaux ont débuté le 12 décembre et devraient durer environ 1 mois et demi. La bonne exécution du chantier va causer quelques contraintes en terme de circulation. Nous vous demandons de nous excuser pour les désagréments occasionnés ; mais nous savons pouvoir compter sur votre compréhension. Il s'agit en effet de sécuriser cet espace afin que les collégiens et lycéens puissent accéder aux transports scolaires dans de bonnes conditions.



lycéens puissent accéder aux transports scolaires dans de bonnes conditions.

• TRAVAUX SUR LE RESEAU ELECTRIQUE.

Dès la première semaine de janvier 2017, des travaux sur le réseau électrique seront effectués au lieu-dit « LA PETITE CROIX NUGUET » sur **PROISSANS** et concerneront aussi « LES TISSANDERIES » et « LES PRESSES » sur **SARLAT**. Ils seront réalisés par l'entreprise ALLEZ et Cie et commandés par le Syndicat Départemental des Energies de la Dordogne. Il s'agit de la dépose de la ligne électrique aérienne, de son remplacement par une ligne enterrée et de son renforcement. Des perturbations au niveau de la circulation pourraient avoir lieu mais nous mettrons tout en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et du chantier d'une manière générale. Merci encore de votre compréhension !

+ RECENSEMENT DE LA POPULATION



Madame Annie CHAUDRE ET Madame Marie-Claire PAGES sont les deux agents recenseurs recrutés par la mairie de PROISSANS pour effectuer le recensement de la population 2017 mis en œuvre par l'INSEE. Habitantes de la commune, elles ont chacune la responsabilité d'un secteur géographique. **Elles sont les seules personnes habilitées à vous rencontrer et à se présenter à votre domicile. Elles seront munies des accréditations nécessaires permettant de confirmer leur identité et leur mission.**

LE RECENSEMENT SE DEROULE DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2017 : se faire recenser est un geste civique utile à tous.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, etc...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

PARTICIPEZ PAR VOTRE REPONSE AU QUESTIONNAIRE PROPOSE A VOTRE DOMICILE ou si VOUS DISEPOSEZ D'INTERNET EN VOUS FAISANT RECENSER EN LIGNE, AU DEVELOPPEMENT DE VOTRE COMMUNE.

PROCEDURES : Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont bien sûr les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement par internet : c'est plus pratique et permet d'économiser des tonnes de papier. Si vous faites ce choix votre agent recenseur vous remettra vos identifiants et vous pourrez vous faire recenser directement en ligne.

Pour en savoir plus : INFORMATIONS sur www.le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre Mairie et/ou de votre agent recenseur.

+ PERSONNEL COMMUNAL

Le secrétariat de Mairie a connu quelques modifications depuis le mois de novembre avec l'arrivée de Séverine GALMOT. Enfant de la commune, Séverine a été embauchée en CDD à mi-temps pour aider notre secrétaire de Mairie Christiane CROUZILLE dans ses missions quotidiennes. Possédant une longue expérience dans un cabinet de géomètre expert et ayant travaillé dans une Mairie, Séverine possède le profil dont nous avons besoin alors que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est en cours de réalisation. Les tâches administratives sont devenues de plus en plus lourdes, notre population ne cesse de croître, l'année 2017 sera synonyme de surplus d'activités avec le recensement de la population et les élections, il était donc temps de renforcer notre pôle administratif. C'est chose faite !! Et par là même PROISSANS n'est plus la seule commune de plus de 1000 habitants ayant un seul agent territorial pour assurer le fonctionnement administratif...



ECOLE ET VIE SCOLAIRE

• TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) 2017



Les **poupées russes** réalisées par les enfants de la commune jouent les stars dans deux vitrines de SARLAT. Elles illustrent la thématique choisie par la ville pour les Fêtes de fin d'année.

LES ACTIVITES POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2017

En **janvier-février** le personnel municipal proposera des activités très diversifiées : tissage, conception de pantins, fabrication de bonshommes lumineux et animera des ateliers autour du Carnaval sur le thème du « **Loup** » en lien avec l'école et l'Amicale Laïque. En alternance avec ces animations des intervenants extérieurs permettront la découverte de nouvelles disciplines et l'initiation à différentes pratiques sportives et artistiques.

Pour tous les enfants :

Janvier-février : découverte du Karaté avec l'association **BUSHIDO**- Marie-Jeanne SANDIKIAN.

Mars-Avril : Initiation à la danse - association **PAZAPA**- Véronique ROBERT.

De plus, au mois de **Mai** les enfants participeront comme chaque année aux « **Arts en folie** » à Sarlat sur le thème « En avant la Musique ... »

Des temps particuliers pour les plus grands :

Vendredi 14 avril : les « grands » de CP auront une sensibilisation à la cause animale avec l'intervention de la **SPA (Société Protectrice des Animaux)**.

Mai-juin-début juillet : initiation à la musique avec **Christine MAS** professeure au **Conservatoire à rayonnement départemental**. Cette année « *les percussions* » seront à l'honneur : Improvisation sur de petites percussions pour les enfants de Grande Section et de CP.

AMICALE LAIQUE

Laurent MARTY Président de l'Amicale Laïque pendant douze années a souhaité passer la main en novembre 2016. Nous tenons ici à saluer son dévouement et son implication au service des Proissanais. Nous le remercions très chaleureusement des bonnes relations et du climat de confiance qu'il a permis d'instaurer avec la nouvelle équipe municipale en 2014 assurant là aussi une continuité des activités.



NOUVEAU BUREAU

Président d'honneur Jean-François CHAPOULIE,
Présidente Vanessa DEMEY,
Vice-président Joaquim PEREIRA,
Secrétaire Laurette DEVIERS,
Secrétaires Adjointes
Aurélie PEREIRA et Corine DUFOSSET,
Trésorière Christiane PETIAUX,
Trésoriers adjoints
Frédéric LOUBRIAT et Chantal DECAUDIN.

AGENDA

Dimanche 15 janvier : 15 H à la **SALLE DES FETES**– Cérémonie d'échange des vœux 2017

Samedi 4 février : 13H30-17H - **SALLE DES FETES**–
JOURNEE D'INFORMATION SUR LES ECONOMIES D'ENERGIE
organisée avec le Centre Intercommunal d'action sociale SARLAT PERIGORD NOIR (**CIAS**) en partenariat avec SOLIHA DORDOGNE PERIGORD/Espace Info Energie et la **FONDATION MACIF**.. « **Soyez branchés : Economisez !** ». Vous pourrez découvrir les gestes quotidiens pour économiser, les équipements économes en énergie et les aides financières pour améliorer l'efficacité énergétique de votre logement.

Lundi 8 mai : 11 H 30 – **COMMEMORATION** au Monument aux morts de la commune suivie à 12 H d'un **apéritif** à la Salle des Fêtes et à 12H30 du **REPAS DES AINES**.

Activités proposées par l'Amicale Laïque

Samedi 11 février : Repas à thème

Du 23 février au 27 février : Voyage à LLORET DE MAR en Espagne

Dimanche 12 mars : Carnaval avec les écoles dans le bourg

Samedi 08 Avril : Repas à thème

Lundi 1^{er} Mai : Vide grenier

CARNET

NAISSANCE

Aaron Dylan **PEYROT** le 17 décembre 2016
*Toutes nos félicitations aux heureux parents
Et vœux de prospérité au Bébé*

DECES

Marie-Louise **MALAUURIE née LACOMBE** le 31 octobre 2016
Jean-Lucien **NORMAND** le 12 novembre 2016
Bernard **MARCO** le 31 décembre 2016
Avec nos très sincères condoléances aux familles